

Image not found or type unknown



Entretien terrain non bati

Par isa2, le **30/05/2009** à **22:23**

Bonjour,rrnNotre fils de 9 ans souffre d'une allergie aux graminés fortement aggravé à l'école par la présence d'un terrain limitrophe à l'école non entretenu dans lequel les graminés sont extrêmement présents.rnL'allergie de notre fils s'est tellement détérioré à l'école que nous ne pouvons plus le scolariser. Que pouvons nous engager pour que le propriétaire du terrain entretienne régulièrement son terrain pour que notre fils puisse retourner à l'école ?rrnMerci pour votre aide.